



# VÉGÉ-12

**NETTOYANT – DÉGRAISSANT – DÉGOUDRONNANT  
DÉCAPANT - DÉGRIPPANT – LUBRIFIANT - DÉSOXYDANT**



- ✓ *12 fonctions - Origine Végétale*
- ✓ *Non issu de l'agriculture biologique.*
- ✓ *Charte Éco Responsable*

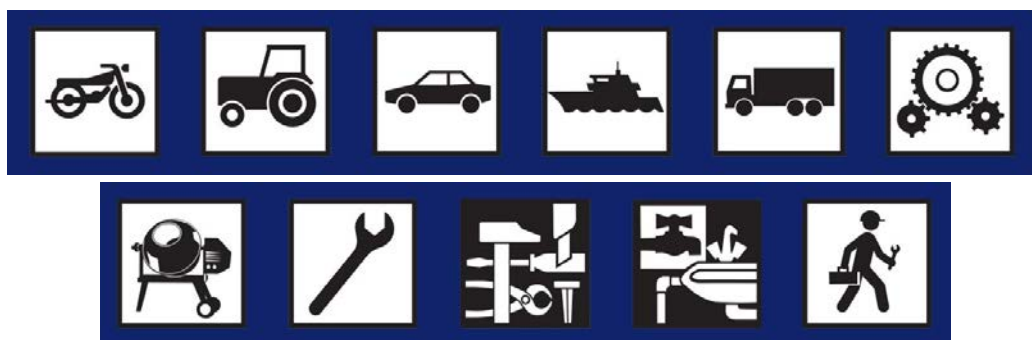
VÉGÉ-12 a été spécialement développé pour remplacer les solvants hydrocarbures et autres solvants d'origine pétrolière.

VÉGÉ-12 est un solvant vert issu de la chimie végétale, ce qui rend sa formulation facilement biodégradable et écologique.

VÉGÉ-12 est ininflammable.

VÉGÉ-12 est compatible avec tous les matériaux.

## DOMAINES D'UTILISATION



**UTILISATIONS** : Dégrippe et débloque en profondeur les pièces rouillées et les mécanismes grippés, écrous, boulons y compris les plus corrodés et rouillés. Décoince les pièces en plastique ou en métal, libère les pièces emboîtées, tous les mécanismes bloqués.

**Lubrifie** : excellent anti friction il libère les câbles de freins, les serrures, les chaînes de vélo, de moto, poignées, gonds, l'ensemble des pièces en friction. Elimine les grincements.

**protège – stop l'humidité** : chasse l'humidité, dépose un film de protection sur toutes les surfaces traitées, prévient et bloque la rouille, empêche la corrosion, chasse l'humidité des circuits électriques et électroniques : rétablit les contacts, protège tous les moteurs de l'humidité, isole les surfaces métalliques.

**Dégraissage** : dissout les graisses de toutes origines, les bitumes, goudrons sur tous supports, convient au dégraissage de tous matériels dans tous corps de métier.

**Décape** : élimine toutes les traces de colles, autocollants, peintures fraîches, enduits, résines, mastics sur tous supports sans laisser le moindre spectre.

## MODE D'EMPLOI :

Bien agiter l'aérosol. Pulvériser par brèves pressions sur la surface à traiter, laisser agir quelques minutes et retirer l'excès de produit à l'aide d'un chiffon. Passer sur les taches, sans pression, d'un mouvement circulaire.

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.